

Technicien de laboratoire

Informations sur le concours

Publié le :	02-06-2025
Filière :	Filière médico-technique
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne, Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	6
Date du concours :	08-09-2025
A propos du poste :	

Ce concours est ouvert aux candidats titulaires :

- soit d'un titre de formation mentionné aux articles L. 4352-2 et L. 4352-3 du code de la santé publique.

Article L4352-2

1° Une personne titulaire du diplôme d'Etat de technicien de laboratoire médical ;

2° Une personne titulaire d'un titre de formation dont le programme d'enseignement théorique et clinique est équivalent à celui du diplôme d'Etat de technicien de laboratoire médical et qui figure sur une liste arrêtée par les ministres chargés de la santé et de l'enseignement supérieur.

- soit d'une autorisation d'exercer la profession de technicien de laboratoire médical délivrée en application de l'article L. 4352-6 du même code.

Informations sur l'établissement

Nom : CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE MONTPELLIER

Ville : 34000 Montpellier

Site Web : <http://www.chu-montpellier.fr>

Pour candidater

Date limite de candidature : 01-07-2025

Conditions de candidature :

Ce concours est ouvert aux candidats titulaires :

- soit d'un titre de formation mentionné aux articles L. 4352-2 et L. 4352-3 du code de la santé publique.

Article L4352-2

1° Une personne titulaire du diplôme d'Etat de technicien de laboratoire médical ;

2° Une personne titulaire d'un titre de formation dont le programme d'enseignement théorique et clinique est équivalent à celui du diplôme d'Etat de technicien de laboratoire médical et qui figure sur une liste arrêtée par les ministres chargés de la santé et de l'enseignement supérieur.

- soit d'une autorisation d'exercer la profession de technicien de laboratoire médical délivrée en application de l'article L. 4352-6 du même code.

Pièces à fournir :

PIECES A FOURNIR

Tout dossier incomplet, à réception par le Service des Concours, c'est-à-dire ne comportant pas l'ensemble des pièces requises ci-dessous listées, sera rejeté de manière définitive.

Il en sera de même pour tout dossier expédié hors délai et pour tout dossier transmis autrement que par voie postale.

Le dossier du candidat devra être fourni en 2 exemplaires (une version papier et une version dématérialisée), la composition du dossier est laissée à l'appréciation du candidat, cependant, il devra être accompagné obligatoirement des pièces suivantes dans l'ordre indiqué :

- 1) Le dossier d'inscription au concours daté et signé.
 - 2) Une demande d'admission à concourir.
 - a. La réglementation ne mentionne pas de lettre de motivation dans les pièces à joindre par le candidat, cependant, celle-ci est fortement conseillée afin de permettre au jury d'apprécier les motivations du candidat à concourir.
- Elle devra être adressée à Mme la Directrice des Ressources Humaines et de la Formation,
- 191 avenue du Doyen Gaston Giraud-34295 Montpellier Cedex 5.
- 3) Un curriculum vitae indiquant le ou les titres détenus, les diverses fonctions occupées et les périodes d'emploi. Il sera joint, le cas échéant, les attestations des employeurs successifs, tant dans le secteur public que dans le secteur privé.
 - 4) Copie des titres de formation (diplômes), certifications et équivalences dont le candidat est titulaire.
 - 5) La fiche du poste occupé validée et signée par l'encadrement, pour les agents du CHU de Montpellier uniquement.
 - 6) Les 3 dernières fiches d'évaluation. Ces documents sont à fournir uniquement pour les agents du C.H.U. de Montpellier.
 - 7) Photocopie de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des États membres de l'Union européenne, ou du passeport.
 - 8) Une attestation de participation à la journée défense et citoyenneté (attestation à fournir pour vous inscrire aux concours et examens pour les candidats Français ayant moins de 25 ans).
 - 9) Uniquement : 1 enveloppe autocollante demi-format affranchie au tarif en vigueur, comportant le nom et le prénom du candidat et libellée à son adresse (pour l'envoi des résultats).

Pour faciliter le traitement de votre dossier, nous vous remercions de bien vouloir le présenter dans l'ordre des pièces demandées. Ne pas faire de copies recto-verso de votre dossier.

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Madame la Directrice des Ressources Humaines et de la Formation
Continue

"Examens & Concours" à l'attention de Madame Christine Gisbert

Centre Administratif André Bénech

191 avenue du Doyen Gaston Giraud

34295 MONTPELLIER Cedex 5